

PROJETS D'HABITATIONS SUR LA COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES



Projet déposé au Département durant l'année	No dossier	Etat	AFFAIRE	ADRESSE	Mandataire	tel.
2010	DD 103'043-1 DD 103'993-1	DD 103993 autorisée le 15.04.13 DD 103'043-1 en instruction	Immeubles de logements	Clos 60-62-64	Clivaz Architecte	022.884.83.20
2011	DD 104'166-1	Refusé le 12.11.13 Recours en cours	Immeubles de logements, commerces	Saint-Julien 137, 139, 141	Jacques Bugna	022.787.07.27
2011	DD 104'141-1	Autorisé le 27.09.12	Surélévation d'immeubles de logement	Milice 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,12,14	Dürr Architecte	022.704.10.40
2012	DD 104'283-1	Autorisé le 07.08.12	Habitation de trois logements	Chemin Verbant	MID Architecture	022.732.04.32
2013	DD 105'520-1	Autorisé le 11.07.13	Construction de 3 villas en ordre contigu	Vachoux 4 Riant-Mont 3	E. Mattana architectes	022.771.45.92
2013	DD 105'559-1	Autorisé le 27.08.13	Construction de 4 villas contiguës	Sacconnex d'Arve 17,17A,17B,17C	Biagio Leopizzo arch.	022.809.89.59
2013	DP 18'496-1 Demande préalable *	Refusé le 16.01.14 Recours en cours	4 villas contiguës, couverts à voitures	Sacconnex d'Arve 4	Pierre-Antoine Rieben	079.417.97.82
2013	DD 106'027-1	Autorisé le 28.10.14	Construction de 2 villas familiales	Vers 23	Furter Systembau AG	056.616.70.50
2013	DD 106'091-1	Autorisé le 18.02.14	Construction de 4 villas contiguës et d'un studio	Annecy 88, 88A, 88B, 88C	AR-TER Architectes	022.304.18.00
2013	DP 18'513-1 Demande préalable *	Autorisé le 30.05.14	Construction de 2 immeubles d'habitations comprenant 24 appartements au total	Chevaliers-de-Malte 57	Primogefi SA	022.317.70.60
2013	DP 18'515-1 Demande préalable *	Autorisé le 17.10.14	Construction de 5 villas	Camp 11	Anderegg-Rinaldi architectes	022.700.70.00
2013	DD 106'418-1	Autorisé le 03.10.14	Construction de 2 immeubles de logements	Annecy 60 A-B-C-D	Favre & Guth Architectes	022.827.02.20

* A savoir que les demandes préalables (DP) servent à recueillir, dans une première étape, les préavis du Département et de la Commune, puis doivent ensuite faire l'objet d'une demande d'autorisation de construire définitive (DD) pour ensuite être autorisée par le Département de l'Urbanisme.